



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22147044

Déposé / Reçu le

05 DEC. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0675 727 041

Nom

(en entier) : SECO MANCO

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : 1040 BRUXELLES - Rue d'Arlon, 53

Objet de l'acte : NOMINATION COMMISSAIRE - TRANSFERT SIEGE ADMINISTRATIF & SIEGE D'EXPLOITATION -

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 07 juillet 2022

5. Les actionnaires décident à l'unanimité de désigner la SRL Heynen, Nyssen & Cie, réviseurs d'entreprises, sise rue du Parc, 69A à 4020 LIEGE, représentée par Didier NYSSSEN, en qualité de commissaire, et Virginie CAMBRON en qualité de commissaire suppléante, pour une durée de 3 ans échéant en 2025 à l'A.G. qui approuvera les comptes annuels au 31/12/2024.

6. A partir du 1er août 2022 : changement d'adresse du siège social et du siège d'exploitation.

Nouvelles adresses :

Siège social :

Kantersteen, 47
1000 Brussel

Siège d'exploitation :

Hermeslaan, 9
1831 Diegem

B.H.GROUP S.A.

Représentée par Bernard HEIDERSCHIEDT
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).